ENTENTE DE L'ÉQUIPE NATIONALE

MANUEL DE L'ÉQUIPE NATIONALE

VERSION 1.0 – 27 AOÛT 2026

Devenir membre de l'équipe nationale de GymCan implique de prendre connaissance des attentes et des responsabilités liées à la représentation du Canada et de GymCan et de s'engager à les respecter.

Tous les athlètes de l'équipe nationale doivent prendre connaissance de l'entente ou des ententes de l'équipe nationale qui s'appliquent à leur situation et les remplir. Veuillez utiliser les liens ci-dessous pour accéder à l'entente correspondant à votre discipline et vous assurer de la remplir dans les délais indiqués.

Pour les athlètes mineurs, un parent ou un tuteur devra également prendre connaissance des sections applicables de l'entente et les remplir.

1 LIENS ACTIVITY MESSENGER

- Athlète breveté.e
- Athlète de l'équipe nationale (non breveté)
- Entraîneur.e
- Juge

2 PDF REMPLISSABLE

- Entente de l'équipe nationale – PDF remplissable

3 ÉCHÉANCIERS DU DOCUMENT

Version	Date	Changement(s)
Finale 1.0	27 août 2026	Document initial